



## LISTE D'APTITUDE

RAPPEL : date limite le 13 septembre !!!!

## CALENDRIERS DES CAP DU 2ÈME SEMESTRE

Sur notre site, vous trouverez les calendriers des CAP nationales du second semestre pour chacune des catégories.

## EFFET D'ANNONCE ?

Vous avez tous pu lire le message de notre directeur Général sur Ulysse national. " Remplacement de 22 000 postes de travail informatiques."

Le chiffre peut de prime abord paraître important ! Mais s'il n'en était rien ? A aucun moment le DG n'affirme que cette dotation se fait en plus de celle prévue par le budget initial 2013. Si cela avait été le cas, pensez-vous que cette information aurait été passée sous silence ?

Considérant que nous sommes aux alentours de 120 000 agents aux Finances Publiques.... cela fait un changement tous les 5 ans (nous vous faisons grâce de la virgule...) !

Sachant que nous sommes loin d'avoir ce qui se fait de mieux sur le marché (faute de moyens !), il n'y a donc rien de plus normal à ce que nos outils de travail soient changés à cette cadence (il fut un temps où en Loire-Atlantique, on nous parlait d'un changement tous les 3 ans ....).

Un peu de gloriole ?



## RÉFORME DES RETRAITES 2013

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires d'État est encore une fois sacrifié !

Alors que depuis 2010, le gouvernement n'a pas fait évoluer la valeur du point d'indice, le projet de réforme des retraites de 2013 va encore amplifier la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires d'État compte tenu de l'augmentation programmée du taux de retenue pour pension civile.

Rappelons que si les fonctionnaires d'État ne sont pas soumis à une cotisation vieillesse comme les salariés du privé, ce qui leur ouvrirait un droit à retraite inaliénable, mais à une retenue pour pension civile, c'est parce que le droit à pension peut être supprimé dans le cadre d'une procédure disciplinaire.

Le cumul des différentes réformes depuis 2010 va amputer la rémunération des agents de l'État de 1,38 point dès 2014 et atteindra 3,25 points en 2020.

## Évolution du taux de la retenue pour pension civile

Un tract sur notre site vous le démontre !



## LE SERVICE ACTIF DOIT ÊTRE MAINTENU, PÉRENNISÉ ET AMÉLIORÉ !

Un article intitulé « *les fonctionnaires veulent un compte pénibilité* » paru dans le Figaro du 4 septembre 2013 laisse entendre que FO serait favorable à la mise en place du compte pénibilité dans la fonction publique. Il semble qu'un malentendu ait pu s'inscrire entre les propos des représentants de FO qui ont porté des revendications diamétralement opposées lors de la réunion bilatérale avec Mme Lebranchu, Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, quelques instants auparavant et le contenu de l'article.

FO prend acte de la mise en place du compte individuel pénibilité pour les salariés du secteur privé. Pour autant, FO rappelle que la pénibilité est prise en compte dans la Fonction publique de l'État, notamment par le service actif.

FO continue de défendre le maintien et l'extension du service actif pour tous les corps de fonctionnaires d'État dont les agents sont confrontés à des conditions de travail particulièrement difficiles.

FO rejette avec force toutes les initiatives de mise en place du compte personnel de pénibilité dans la fonction publique qui remettrait en cause les garanties collectives et, par voie de conséquence, le statut général et les statuts particuliers.

Alors ? Vous ne savez pas de quoi ?  
(JE VOUS FAIS GAGER 2 ANS DE RETRAITE !)



## RETRAITES : UN COUP D'ACCELERATEUR POUR UNE REFORME ANTI JEUNES